



Sommaire du N° 140 juillet 2017

Page 1 : loi travail, suivi mutuelle prévoyance **Page 2 :** malheureux ?, climatisation, départ retraite

"MAKE BUSINESS GREAT AGAIN"

Les premières mesures sur la moralisation de la vie politique sont finalement repoussées en attendant de se sortir des premiers scandales qui n'auront pas tardés à éclater parmi les ténors de ce nouveau parti qui se voulait irréprochable et de ses principaux soutiens. Le premier chantier sera donc de s'attaquer à ce que le gouvernement précédent avait laissé comme droits aux salariés. La liste des mesures envisagées est longue et lourde de conséquences :

- Inversion complète de la hiérarchie des normes qui favorisera le dumping social au sein des branches
- Création des CDI de projet qui concernera fortement les emplois de l'informatique
- Fusion des instances représentatives du personnel et suppression des CHSCT qui assurent déjà difficilement un travail de proximité et s'attachent à la santé et aux conditions de travail des salariés au quotidien.
- Plafonnement inacceptable des indemnités prudhommales

Macron avait promis un bouleversement dans la manière de gouverner, il fallait comprendre "j'échange le 49.3 contre l'ordonnance !", sacré changement !

L'été sera chaud, la rentrée sociale aussi !

Le gouvernement veut aller toujours plus loin dans une politique qui a pourtant largement fait la preuve de son échec, visant uniquement à renforcer la compétitivité et les marges des entreprises au détriment des droits des salarié-es, le tout au nom d'une hypothétique relance de la croissance **qui ne répond ni à la crise sociale ni à la crise écologique.**

Les syndicats SUD et Solidaires s'engagent dès à présent pour lutter contre ces mesures odieuses, copier-coller des volontés du MEDEF.

**LOI
TRAVAIL 2
ORDONNANCES
OU PAS
ON N'EN
VEUT PAS !!!**

Union
syndicale
Solidaires

Commission de suivi Mutuelle prévoyance

Rappelez-vous, le 1^{er} avril 2016 les conditions de la mutuelle prévoyance ont été mis en place, un accord ayant été trouvé, après les négociations et la prise de conscience de nombreux salariés pour que le changement ne soit pas trop douloureux.

Avec le recul d'un an, voici les premiers enseignements que le cabinet de conseil ADDING nous présente :

- L'augmentation de la cotisation conjoint au 1^{er} avril 2016 a fait diminuer le nombre de conjoints adhérant au régime d'environ 8%. On s'y attendait !
- Sur l'année 2016, les comptes deviennent bénéficiaires. Cette amélioration des résultats s'explique par la refonte du régime santé, et notamment par l'évolution des taux de cotisations. Depuis la mise en place du nouveau régime, le ratio S/P (prestation payées/ cotisations) se situe à 96%. Cela veut dire que pour 100 € de cotisations payées par le salarié et l'entreprise, la mutuelle rembourse en prestation 96 €. Il était à 106 % en 2015, ancien régime. Mais ici aucune baisse des cotisations n'est envisagée.
- Un régime sur complémentaire dit à « option » fortement excédentaire pour cette 1^{ère} année d'existence, avec un S/P à 82 % mais il est nous dit-on très volatile du fait d'un volume faible de cotisation
- Un taux de couverture pour le régime de base proche de 95%, c'est-à-dire pour 100 € de dépense, un reste à charge moyen pour le salarié de 5,5 €. Soit un régime d'excellent niveau par rapport à la moyenne française ! C'est pour ce maintien du niveau de garantie que nous nous sommes battus.
- L'amélioration de la garantie « couronnes dentaires » a eu un fort impact en améliorant nettement le niveau de remboursement des salariés.
- La baisse de la garantie pour les montures de lunettes (196 € en 2015 contre 150 € en 2016) a entraîné une baisse du coût moyen de 10 € indiquant une adaptation de la consommation des salariés à la nouvelle garantie.
- Le régime des « familles » avec conjoint est toujours déficitaire, mais est compensé par les « familles » sans conjoint, ce qui est le principe d'une mutuelle, et SUD reste attaché à cette notion primordiale.

Nous ne sommes pas si malheureux ?

Alors que lors d'une pose au soleil je discutais avec un randonneur, j'expliquais que certes on est bien sur les quais de Saône mais sans VMC efficace, on ne peut ouvrir les fenêtres, c'était quelque peu pénible. Le « brave homme » me dit qu'on ne peut pas se plaindre.

Alors pas si malheureux ? Ce n'est pas la question. On sait que la nature humaine est égoïste. Les puissants concentrent leurs pouvoirs et continueront à le faire à « l'insu de leur plein grès ». On sait combien a été douloureux les combats à l'ère industrielle pour rééquilibrer les pouvoirs. Aujourd'hui encore, des gens payent de leur vie d'espérer obtenir un minimum vital (les mineurs en Afrique du Sud, et ailleurs, la Thaïlande).

LA QUESTION C'EST L'EROSION DES CONTRE-POUVOIRS DEPUIS 30 ANS.

Parmi tant 3 exemples :

- L'obligation de résultats de l'employeur devenu l'obligation de moyens.
- Le délai de prescription pour les actions qui portent sur l'exécution ou la rupture du contrat de travail est désormais de 2 ans et non plus 5 ans. C'était 25 ans, puis 15 il y a quelques années.
- La visite médicale est passée de 1 an à 2 ans, et maintenant 5 ans.

Alors ce glissement est bien sûr justifié par ceux qui le prônent. Nous ne pourrions pas nous permettre au vu de la concurrence mondiale de conserver nos avantages. Ce n'est évidemment pas là la vérité !

Nous, salariés, fonctionnaires, chômeurs, étudiants, retraités représentons bien plus que ça en termes de poids économique. Et nous ne serions pas capables de faire exister une société plus juste, plus humaine, plus solidaire que celle imposé par les discours ultra-libéraux omniprésents ? Nous syndicat Solidaire ne faisons pas de politique. Mais nous revendiquons.

Non au précarat !

Syndiquez-vous et rejoignez-nous.

37°2 l'après midi

Les CHSCT de GFI IP et GFI Ile de France avaient alerté la Direction dès le mois de mai des dysfonctionnements de la climatisation des bureaux de Clichy. Aussi aurait-on pu penser lorsque la canicule prévisible battait son plein mi-juin que les travaux nécessaires auraient été faits ou que les mesures nécessaires auraient été prises pour les salariés puissent travailler dans de bonnes conditions.

Le mercredi 20 juin, les représentant du personnel qui visitaient les locaux ont pu noter une température de plus de 37° dans certains bureaux. Le manager présent et au frais n'avait rien signalé et interdisait aux salariés de quitter leur poste.

Après avoir menacé d'un droit de retrait massif et demander l'interruption d'une réunion des délégués du personnel tant que le problème n'était pas réglé, la Direction a finalement accepté de se lever pour régler le problème dans l'urgence avec des solutions qui auraient pu être meilleures si elles avaient été anticipées. Les salariés ont ainsi été déplacés dans d'autres salles climatisées mais bruyantes et exiguës. Le lendemain les travaux commençaient !

Qu'ont à gagner les salariés de la suppression des CHSCT et des Délégués du Personnel qui veillent malgré leur faible moyen à l'amélioration des conditions de travail !

Un heureux départ à la retraite de Christian Chaine

Christian a fait valoir ses droits à la retraite et va quitter Gfi fin juillet.

Nous tenons à le remercier pour son action en tant que secrétaire du CE de Rhône Alpes, sa présence au CCE, ainsi qu'en DP et CHSCT.

Depuis une quinzaine d'année, il a œuvré localement pour défendre les intérêts des salariés. Son caractère pugnace a été une qualité reconnue par la direction, permettant un dialogue constructif. Sa rigueur et sa sérénité lui a aussi servi en tant que représentant du personnel.

Ces 3 qualités, (parmi de nombreuses autres) il les a sûrement forgées avec la pratique et l'enseignement du karaté ainsi qu'avec son goût immodéré pour la culture japonaise.

Genki de ne Christian

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DSC)	06 70 40 47 88	Henri BŒUF (Rhône-Alpes)	06 11 40 68 31
Vincent BRACCHETTI (GFI IP)	06 70 49 84 93	Laurent CALVET (GFI IP)	06 32 05 00 92
Geneviève DELJOUGLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98	Didier LASSISSI (IDF)	06 32 53 32 88
Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20	Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
Francesco PROPATO (Progiciels)	06 88 72 21 36	Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (Est)	06 04 17 12 05	Philippe TAAR (IDF)	06 74 24 15 73
Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67		